



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Philippe Plisson

Député-Maire de St Caprais de Blaye

Conseiller Général de la Gironde

Madame Rachida Dati
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
13, place Vendôme
75001 Paris

Braud et St Louis, le 21 novembre 2007

Madame la Garde des Sceaux,

Nous avons l'honneur de solliciter une audition afin d'aborder avec vous la réforme de la carte judiciaire, la possible fermeture du Tribunal d'Instance de Blaye et ses conséquences pour les populations des cantons concernés.

En effet, nous avons appris aujourd'hui que l'ensemble du personnel du TI de Blaye pourrait être transféré sur Libourne dans des délais très courts entraînant de facto la fermeture du Tribunal, alors que dans votre discours de présentation aux élus régionaux prononcé à la Préfecture de Pau le vendredi 19 octobre dernier, vous nous indiquiez, je cite « La réforme de la carte judiciaire se poursuivra en 2009 avec les tribunaux d'instance et les tribunaux de commerce ».

Cette précipitation à mettre en œuvre, si elle s'avère exacte, ne peut que traduire une volonté délibérée de non concertation et de mise devant le fait accompli de l'ensemble des acteurs qui, lors de la phase consultative avaient déjà eu le sentiment d'être écartés.

Nous tenons tout particulièrement à porter à votre connaissance la particularité de la Haute-Gironde dont l'expansion démographique et immobilière est forte depuis plusieurs années. De plus, le rattachement du canton de St André de Cubzac, souhaité par les élus, au ressort du Tribunal d'Instance de Blaye augmenterait de plus de 20.000 la population concernée.

Le coût de fonctionnement du TI de Blaye (20.000 € par an, la municipalité de Blaye mettant à disposition gracieusement les locaux) ne saurait être un argument en faveur de la suppression tant il est négligeable.

Le maintien du Tribunal d'Instance de Blaye est nécessaire à la population de la Haute-Gironde qui se mobilise au travers d'une pétition et de motions votées par les conseils municipaux, toutes tendances confondues, des communes concernées.

Les professionnels locaux qui d'ailleurs ont rédigé un rapport d'activité envoyé à la Chancellerie, contestent cette fermeture à l'unanimité.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer pour en débattre sur le fond,

Veillez croire, Madame la Garde des Sceaux, à l'expression de notre haute considération.

Bernard Madrelle
Maire de Blaye
Député honoraire

Philippe Plisson
Député-maire de St Caprais de Blaye
Vice-président du Conseil Général